

## Développement de la mobilité routière automatisée et connectée : que peut-on dire des impacts environnementaux ?

La mobilité des personnes et des biens constitue une attente socio-économique forte, dans tous les territoires, et ce tout particulièrement dans les secteurs peu pourvus en transports collectifs, structurellement dépendants de la voiture. De nouvelles modalités sont attendues : partagée, inclusive, adaptée à la diversité des attentes des personnes. La dépendance au véhicule individuel routier constitue un défi majeur, pour lequel des éléments de réponse peuvent être apportés par de nouvelles formes plus hybrides de déplacements.

L’empreinte environnementale des mobilités, si elle est principalement déterminée par l’évolution des motorisations, dépend également des choix modaux des usagers et de la capacité à optimiser l’offre (mutualisations des emports, adaptation des capacités à la demande, facilitation des ruptures de charge, optimisation de l’usage de la voirie et de l’espace public). Les durées de vie et la recyclabilité constituent également des leviers de réduction de l’empreinte environnementale.

Sur l’ensemble de ces leviers (nouveaux services de mobilité, optimisation de l’offre existante, cycle de vie des véhicules et des infrastructures), la numérisation et l’automatisation du transport routier peuvent apporter des solutions. Pour autant, l’impact sur l’environnement n’est pas univoque et demande que l’enchaînement des mécanismes (illustré dans le schéma ci-dessous), soit évalué compte-tenu des spécificités de chaque projet ou solution, en particulier compte-tenu des points de vigilance qui demeurent, notamment en termes d’incitations adverses à l’usage du véhicule individuel ou d’empreinte environnementale de la composante numérique elle-même.

### Impacts socio-environnementaux : des enchaînements complexes dont la résultante dépend des solutions et de leurs conditions de déploiement

